

# Pourquoi je porte plainte en diffamation contre le journaliste islamophile Claude Askolovich

écrit par Christine Tasin | 10 juin 2014



✘ Vous connaissez Claude Askolovich ? Non ? Ce n'est pas grave, il ne marquera pas l'histoire de la presse pour ses qualités journalistiques. Il pourrait en revanche rester dans les annales comme le plus grand dhimmi de tous les journalistes de son genre. Il semble en effet avoir choisi son métier uniquement pour disposer d'une tribune lui permettant de faire la promotion du message de Mahomet, et accuser de racisme tous ceux qui n'y voient pas une religion d'amour, de paix et de tolérance.

Ses états de service auprès de ses maîtres barbus ne cessent de s'allonger, et s'il ne se convertit pas c'est sans doute parce qu'il est plus utile à l'Islam dans son costume de laïque en peau de lapin. Pas un événement impliquant un musulman ou l'islam, sans qu'il se précipite sur son clavier ou son micro pour prendre leur défense et jeter l'opprobre sur leurs supposés persécuteurs et détracteurs. On l'a vu récemment à l'œuvre sur RTL, cherchant, face à Ivan Rioufol, à masquer tout lien entre l'islam et les meurtres commis en son nom au musée juif de Bruxelles : *pas-d'a-mal-game* !

<http://www.fdesouche.com/468639-rtl-rioufol-clashe-askolovitch-qui-quitte-le-plateau>

Il se félicite sur [www.oumma.com](http://www.oumma.com) où il a portes ouvertes, de ce que « *la France devient également musulmane* » et de ce que « *les musulmans y compris intégristes font partie de la société française* »

<http://www.youtube.com/watch?v=2GK7leyVDC8>

Toujours sur ce site musulman, il affirme « (rêver) *de voir une musulmane portant le foulard islamique présenter le JT de 20h* ».

<http://oumma.com/17356/claude-askolovitch-reverais-quune-jeune-femme-portant->

Il considère comme « une saloperie » d'envisager l'interdiction des nounous voilées.

[http://www.marianne.net/emballer-poison/m/Fausse-laicite-et-vraie-saloperie-cibler-les-nounous-voilees-encore\\_a28.html](http://www.marianne.net/emballer-poison/m/Fausse-laicite-et-vraie-saloperie-cibler-les-nounous-voilees-encore_a28.html)

Sa fascination pour l'islam lui vaut la considération du monde musulman, et le Qatar l'a embauché via sa chaîne BeIn Sport, filiale d'Al Jazeera.

[http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2012/05/29/bein-sport-au-qatar-de-tour\\_958078](http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2012/05/29/bein-sport-au-qatar-de-tour_958078)

Fin 2012 il quitte *Le Point* parce que l'hebdomadaire ne se prosterne pas assez devant l'islam selon lui. La couverture du 31 octobre : « *Cet Islam sans gêne* », annonçant un contenu pourtant bien timide, le scandalise. Il s'attelle alors à la rédaction d'un livre voulant rendre aux musulmans un honneur que la fange d'une société raciste ne cesse de souiller. « *Nos mal-aimés – Ces musulmans dont la France ne veut pas* » bénéficie dès sa sortie de la promotion habituelle donnée par la boboïtude médiatique au moindre gribouillis en faveur du multiculturalisme, surtout s'il pourfend le racisme atavique des Français. Si en plus l'auteur appartient à la caste, la solidarité corporatiste se cumule avec la connivence idéologique pour rendre omniprésent le génial confrère.

Pendant plusieurs semaines on nous servit Askolovich à toutes les sauces sur toutes les tables de la bien-pensance journalistique. Bien peu firent la fine bouche, comme Natacha Polony qui dans le Figaro, n'hésita pas à dénoncer un livre « *effarant de mépris et de haine...contre la France* ». Presque tous les autres servirent la soupe à l'islamophile revendiqué, épuisant les épithètes flatteuses : essai « stimulant » pour le Monde Diplo, « courageux » pour le Nouvel Obs, d'un « homme libre » pour Médiapart. Certes parfois le propos de l'invité était tellement excessif que le camarade journaliste se sentait obligé (on est indépendant n'est-ce-pas ?) de poser une question à contre-courant, genre : « *cher Claude n'en faites-vous pas un peu trop ?* ». La réponse langue de bois satisfaisait pleinement le journaliste complice, et le ronronnement reprenait.

C'est dans ce contexte que le Zorro des musulmans martyrisés découvre un article que j'ai écrit le 1<sup>er</sup> mars 2013 sur Boulevard Voltaire : « *Que faire des musulmans une fois le Coran interdit ?* »

<http://www.bvoltaire.fr/christinetasin/que-faire-des-musulmans-une-fois-le-coran-interdit,13185>

Je rappelle que peu après sa parution la *Ligue du Droit des Immigrés et Musulmans*, pardon, je voulais dire la *Ligue des Droits de l'Homme*, avait, au cours d'un de ses ratissages de purification idéologique, ramené sous son râteau le texte nauséabond et l'avait présenté encore chaud et frétilant (beurk !) au Parquet de Paris à l'appui d'une plainte pénale pour provocation à la haine raciale. Comme d'habitude une enquête fut ouverte sur les chapeaux de roues et je serai jugée le 7 octobre prochain par le tribunal correctionnel de Paris (17<sup>ème</sup> Chambre).

Le passage censé constituer ma délictueuse provocation à la haine/violence/discrimination à l'égard des pacifiques fidèles de la religion d'amour est celui-ci :

« *Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier quelques extrémistes pour redonner à*

*65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. C'est terrible, mais il n'y aura pas d'autre solution pour calmer le jeu et imposer notre loi. »*

Nous verrons en octobre ce qu'en pense le tribunal.

Mais très vite l'islamo-gaучo-sphère s'est emparée de ce passage pour le déformer et le présenter ainsi : « *Christine Tasin incite à tuer les musulmans* ». La palme de la mauvaise foi revient à Askolovich qui s'exprimait dans l'émission de RTL « *On refait le monde* » le 6 janvier dernier.

<http://www.rtl.fr/emission/on-refait-le-monde/ecouter/on-refait-le-monde-du-06-janv-2014-7768579929>

Au cours de cette émission notre dhimmi de service affirmait qu'il y a trop de liberté d'expression en France ( !) et en donne comme exemple le passage cité plus haut. Voici son propos : (de 17 mn 07 à 17 mn 52) :

*« Troisièmement je pense qu'on ne souffre pas en France d'un défaut de liberté d'expression, mais d'un trop plein de liberté d'expression. Je vous donne... (échange confus entre les participants). Il y a presque un an au mois de mars, une dame qui s'appelle Mme Christine TASIN, qui fait partie des croisés de l'anti-islam, qui anime des sites qui s'appellent Résistance républicaine, Riposte laïque, expliquait sur le site du journaliste Robert Ménard qui s'appelle Boulevard Voltaire, que dans une France idéale il faudrait interdire l'islam, **et que si les musulmans n'étaient pas contents, l'armée devrait, je cite Mme TASIN, tirer dans le tas. Elle invitait donc l'armée française à tirer sur les musulmans.** A ma connaissance aucun tribunal à l'heure actuelle n'a encore jugé Mme Christine TASIN... »*

Bien entendu il passe sous silence la conclusion de mon article : « *Par ailleurs, éternelle optimiste, je demeure convaincue que la majorité des musulmans, principales victimes de l'islam, choisira de demeurer dans une France qui aura su enfin se faire respecter* ».

Il s'agit d'une grossière déformation de ma pensée, dont le caractère diffamatoire est évident. L'auteur de cette manipulation n'en est pas à son coup d'essai vis-à-vis de moi, c'est pourquoi mon avocat a déposé une plainte avec constitution de partie civile dans le délai légal soit début avril.

Les formalités préalables à la mise en route de la procédure (déclarations diverses, ordonnance de fixation de la consignation, versement, récépissé...) ont pris deux mois, et je suis maintenant en mesure de l'annoncer.

Je tiendrai naturellement nos lecteurs au courant des suites de l'affaire...

**Christine Tasin**